Saint Herménégilde

816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

Le 19 janvier 2026, le conseil municipal de Saint-Herménégilde a adopté le règlement suivant:

RÈGLEMENT NUMÉRO 354
Relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000,00 $

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avoir, soit le 21 janvier 2026.

Ledit règlement est déposé au bureau de la soussignée, au 816, rue Principale à Saint-Herménégilde. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau et en avoir une copie moyennant les frais exigibles.

DONNÉ ce 21 janvier 2026

Directrice générale et greffière-trésorière